Prise de rendez-vous pour une opération chirurgicale suite à consultation antérieure avec le docteur Lajoie. rendez-vous attribué le 5 décembre 2017 que j'ai dû annuler pour préparer l'examen de master 2 recherche opérationnelle du 6 décembre 2017 mon double déménagement ne m'ayant pas permis de travailler cet examen.

Zimbra

kader.beldjilali@free.fr

Votre demande de rendez-vous a été validée

De: Service clientèle MyCHU < mychu-ne-pas-

ven., 20 oct. 2017 14:39

repondre@chu-toulouse.fr>

Objet : Votre demande de rendez-vous a été validée

À: kader beldjilali <kader.beldjilali@free.fr>

Votre demande de rendez-vous N°38792 a été validée.

Vous avez rendez-vous le 05/12/2017 à 14:00 avec Dr LAJOIE

Nous vous remercions d'avoir choisi le CHU de Toulouse.

En cas d'impossibilité, vous pouvez <u>annuler ou reporter</u> votre rendez-vous en contactant directement le service par téléphone. Vous trouverez ce numéro sur la page de présentation du service sur la plateforme MyCHU ou sur l'annuaire des consultations de notre site internet.

Remarque : Lorsque vous aurez finalisé la création de votre compte MyCHU, vous pourrez effectuer les reports ou annulations directement en ligne.

Bien cordialement,

L'équipe du Portail Patient MyCHU CHU de Toulouse

Ce message et les éventuelles pièces jointes sont confidentiels et peuvent être protégés par la loi. Ils s'adressent uniquement aux personnes destinataires. Si vous n'êtes pas dans la liste des destinataires, veuillez en informer immédiatement l'expéditeur et ne pas utiliser, divulguer, stocker ou copier sur un quelconque support l'information qu'il contient. Il appartient au destinataire de vérifier que les messages et pièces jointes ne contiennent pas de virus.

This message and any attachments are confidential and may be protected by law. They are intended only for the individual(s) or entity named above. If you are not the intended recipient, any disclosure, copying, or distribution is strictly prohibited. Please notify the sender that you have received this email by error. It belongs to each recipient to check that e-mails and attachments are free from viruses.

1 sur 1 16/11/2019 à 12:53